Un essai de mobilisation

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **44 (1899)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-337616

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

UN ESSAI DE MOBILISATION

La Suisse est le pays où les mobilisations sont le plus rapides. Les entrées au service pour les cours de répétition annuels ou bisannuels constituent chaque fois un exercice de mobilisation des plus utiles ; celle-ci est d'ailleurs facilitée par le fait que les hommes ont toujours chez eux leur habillement, leur équipement et l'armement personnel.

Une intéressante expérience de mobilisation vient d'être exécutée dans le district des forts de St-Maurice. Il s'agissait de mobiliser inopinément la garde régionale des forts. Cette garde est destinée à fournir rapidement, en cas d'alerte, un premier renfort à la garnison permanente, jusqu'à l'arrivée des troupes plus éloignées affectées à la défense ; la garde régionale comprend tous les hommes astreints au service des communes environnant St-Maurice. Leur effectif est assez élevé, certaines communes comprenant des localités populeuses, dans le canton de Vaud principalement.

La condition primordiale à remplir par la garde régionale est celle d'une rapide concentration aux forts et sur les points extérieurs de la défense ; afin d'obtenir cette concentration sans délais, sans heurts ni accrocs, il importe qu'elle soit soigneusement préparée et organisée à l'avance jusque dans ses moindres détails, et que cette organisation soit constamment tenue à jour. Elle l'est effectivement. Le commandant des fortifications avait élaboré l'année dernière toutes les prescriptions et tous les ordres auxquels les communes, chargées de leur exécution, auraient à se conformer dans un cas sérieux. Il s'agissait précisément de s'assurer de la manière dont ces ordres seraient suivis, de se rendre compte du temps employé à la mobilisation et de la façon dont elle s'effectuerait. Des publications faites à l'avance dans les communes annonçaient à la population civile que l'alarme qu'on donnerait pendant le mois d'avril ne serait qu'un simple exercice. On ne savait rien de plus. Le commandant des forts décidait seul à sa convenance, du jour et de l'heure de la mobilisation.

Le 6 avril à 4 heures du matin, l'ordre de mobilisation partait du bureau des fortifications à Lavey. Il était transmis par le téléphone militaire aux communes dont la plupart sont

reliées avec le bureau, et par estafette montée ou bicyclistes aux autres communes encore dépourvues du téléphone.

L'alarme fut donnée dans chacune d'elles par les autorités municipales au moyen du tocsin ou en battant ou sonnant la générale. (La façon d'alarmer est laissée entièrement au choix des communes). En même temps, vers 4 ½ heures, le canon tonnait aux forts et les projecteurs électriques fouillaient le terrain dans la direction de l'attaque supposée : on avait admis l'hypothèse d'une violation de neutralité de la part de la France.

Rapidement réunies sur leurs places de rassemblement respectives, les troupes furent vite organisées et dirigées sur les forts ou sur les postes que leur assignait l'ordre de mobilisation. A 9 heures, les premières compagnies, complètement organisées, arrivaient, après une marche de 5 à 8 km., au fort de Savatan et occupaient immédiatement les ouvrages et les retranchements de l'enceinte tournés contre l'assaillant ; les détachements les plus éloignés, qui avaient une marche de 12 à 15 km. à effectuer, rejoignirent à 11 heures.

A 10 h. 40, une compagnie complète, entièrement organisée, arrivait à Dailly (1215 m.) et occupait immédiatement l'enceinte.

La mobilisation s'exécuta dans l'ordre le plus parfait et prouva que les mesures du commandant étaient non seulement bien prises, mais bien comprises et mises en exécution avec ponctualité. Si on tient compte de ce que, l'ordre arrivant en pleine nuit, trouve une exécution moins rapide que de jour, on conviendra que la mobilisation s'est effectuée dans un temps relativement court. L'expérience a du reste montré que certaines dispositions permettront de gagner encore une heure ou une heure et demie dans la mobilisation. La garnison de Savatan fut non moins prompte à courir à son poste : six minutes après l'alarme, elle occupait déjà ses positions.

Certaines communes et détachements ont accompli de véritables tours de force : un détachement de la montagne de Vionnaz, parti à 8 h. 45 de cette localité, arrivait à 10 h. à Monthey, parcourant 8 kilomètres en 1 ¼ heure ; il était à 12 h. 15 à Savatan.

L'alarme a été communiquée à Mex (1117 m.) à 5 heures par un piéton qui a mis 45 minutes dès Evionnaz (460 m.). C'est un joli record.